

864^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 21 novembre 2017 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Michel Patry
Louis Gagnon
Sonia Leblanc
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2017-11-21-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 863^E SÉANCE ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- QUE le procès-verbal de la 863^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-03
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE les comptes payés et prélèvements en octobre 2017, qui s'élèvent à 173 797,45 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 octobre 2017, qui s'élèvent à 192 015,62 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois d'octobre 2017, qui s'élèvent à 144 511,77 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-04
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
DEMANDE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME RÉNOVATION
QUÉBEC – BONIFICATION ACCÈSLOGIS

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire adhérer au programme Rénovation Québec dans le but de bonifier le programme AccèsLogis Québec.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE la Ville de Matagami demande à la Société d'habitation du Québec de participer au programme Rénovation Québec;

- QUE la Ville de Matagami désire adhérer au Volet II, Intervention 6 (bonification AccèsLogis Québec) et demande un budget de l'ordre de 404 668 \$, lequel montant total d'aide financière sera assumé en parts égales par la Ville et la Société d'habitation du Québec;
- QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, les ententes de gestion et de sécurité relatives au programme Rénovation Québec;
- ET QUE la Ville adoptera un règlement de rénovation pour le programme Rénovation Québec.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-11-21-05
 ORGANISATION DE SÉCURITÉ CIVILE MUNICIPALE
 SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE
 ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS
 APPROBATION ET SIGNATAIRES**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER la conclusion d'un protocole d'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge visant à établir les paramètres de collaboration entre la Croix-Rouge et la Ville de Matagami en ce qui a trait à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur, ou lors de situation de mesures d'urgence;
- QUE ladite entente soit valide pour une durée de trois ans, soit du 27 novembre 2017 au 26 novembre 2020;
- QUE la contribution annuelle couvrant l'année 2017 de l'entente pour les services aux sinistrés soit de 236,96 \$;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le protocole d'entente à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-06

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
APPELS D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'ACTUAIRES
ET D'UN CONSULTANT POUR LA GESTION DES MUTUELLES DE
PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ADHÉSION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE deux Mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail (ci-après les Mutuelles) seront mises sur pied par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en vertu de l'article 284.2 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire profiter des avantages en adhérant à l'une ou l'autre des Mutuelles réservées exclusivement aux membres de l'UMQ;

ATTENDU QUE le classement et la participation à l'une ou l'autre des Mutuelles de l'UMQ est établi en prenant en compte les données disponibles au Guichet de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail au 31 juillet de l'année du dépôt;

ATTENDU QUE l'adhésion à une Mutuelle permet à la Ville d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail;

ATTENDU QUE la Ville participe déjà aux services offerts en santé et sécurité du travail par l'UMQ;

ATTENDU QUE la Ville a reçu une proposition de l'UMQ pour retenir, via un premier appel d'offres les services professionnels d'une firme d'actuares et dans un deuxième appel d'offres un consultant pour la gestion des Mutuelles, distinct de la firme d'actuares;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ de telles ententes;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à deux appels d'offres publics pour octroyer les contrats;

ATTENDU QUE l'UMQ prévoit lancer ces appels d'offres en 2018.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- QUE la Ville de Matagami confirme son adhésion à l'une des Mutuelles et s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, toute documentation nécessaire à son adhésion à l'une des Mutuelles;

- QUE la Ville confirme son adhésion aux deux regroupements de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'actuaire et d'un consultant pour la gestion des Mutuelles et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication des deux contrats;
- QUE deux contrats d'une durée de trois ans plus deux années d'option, une année à la fois, pourront être octroyés par l'UMQ selon les termes prévus aux documents d'appel d'offres et de la loi applicable;
- QUE la Ville s'engage à respecter les termes et conditions desdits contrats comme si elle avait contracté directement avec les fournisseurs à qui les contrats seront adjugés;
- ET QUE la Ville s'engage à payer annuellement, à l'UMQ, les frais de gestion de 0,04 \$/100 \$ de masse salariale assurable à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, pour sa participation à l'une des Mutuelles de prévention.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Monsieur le maire René Dubé déclare qu'il est en situation de conflit d'intérêt relativement au dossier suivant et s'abstient de participer à la prochaine décision.

**2017-11-21-07
DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN
LOT 1-1156 SIS AU 41, RUE NOTTAWAY
AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER la vente du lot 1-1156 situé au 41, rue Nottaway, canton Isle-Dieu, circonscription foncière d'Abitibi, à monsieur Alex Raymond, suite à sa demande d'acquisition;
- QUE les taux en vigueur à la Ville de Matagami soient appliqués, établissant la contrepartie de la vente à 24 220,70 \$, plus taxes, pour le lot 1-1156;
- ET QUE les frais d'arpentage, de notaire et tous autres frais inhérents sont la responsabilité de l'acquéreur.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Monsieur le maire René Dubé réintègre la séance.

**2017-11-21-08
PERMIS D’AFFAIRES
« D^{RE} KIM CHARTIER, CHIROPRACTICIENNE »**

Dépôt pour information.

**2017-11-21-09
FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL
ADDENDA AU PROTOCOLE D’ENTENTE INTERVENU AVEC
L’ASSOCIATION DES PEINTRES-ARTISANS EN « NORD » POUR LE
PROJET « SYMPOSIUM DE PEINTURE « LA RENCONTRE DES ARTS »
APPROBATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE l’Association des peintres-artisans en Nord de Matagami, dans le cadre du projet « Symposium de peinture « La rencontre des arts », a respecté les conditions d’admissibilité au Fonds de soutien au développement rural, hormis le fait que les coûts du projet ont été légèrement inférieurs à ceux prévus;

ATTENDU QU’il est loisible au conseil municipal d’accepter une modification au plan de financement déposé initialement.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- ET DE VERSER, dans le cadre du Fonds de soutien au développement rural, le solde de la subvention telle qu’approuvée lors de la séance du 8 août 2017 (résolution numéro 2017-08-08-13).

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

**2017-11-21-10
MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE
L’ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS
PROGRAMME D’AIDE À L’AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
MUNICIPAL – APPROBATION DES DÉPENSES**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami est admissible pour une subvention du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de réaliser des travaux d'amélioration du réseau routier;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire bénéficier de cette subvention.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues pour un montant subventionné de 25 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- ET QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues dont la gestion incombe à la Ville de Matagami et que le dossier de vérification a été constitué.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-11

**ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES
REPRÉSENTANT MUNICIPAL – NOMINATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un représentant, outre le maire, pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Administration régionale Baie-James.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- DE NOMMER monsieur le conseiller Réal Dubé comme représentant municipal pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Administration régionale Baie-James.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-12

**ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES
ENTENTE SPÉCIFIQUE POUR LES AÎNÉS DU NORD-DU-QUÉBEC
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- DE NOMMER monsieur le conseiller Michel Patry comme représentant municipal pour siéger au comité de l'Entente spécifique pour les aînés du Nord-du-Québec de l'Administration régionale Baie-James.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-13

**POSTE CONTRACTUEL DE PRÉPOSÉE AUX LOISIRS
EMBAUCHE DE MADAME MYLÈNE GUIMONT
AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE l'un des préposés aux loisirs est en congé de maladie depuis le 8 octobre 2017;

ATTENDU QU'en vertu de la convention collective en vigueur, il est loisible à la Ville de Matagami d'engager un salarié temporaire pour pallier au manque de ressources humaines pour un service.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER l'embauche temporaire de madame Mylène Guimont, au poste de préposée aux loisirs, telle que recommandée par le directeur général, monsieur Pierre Deslauriers;
- QUE cet emploi soit pour une période de six mois, à compter du 13 novembre 2017;
- QU'au terme de la période mentionnée ci-dessus, le contrat de travail de madame Guimont se poursuivra au poste de préposée à l'embellissement, et ce, jusqu'au 19 octobre 2018;
- ET QUE les autres conditions et avantages soient conformes à l'entente à intervenir et à la convention collective des salariés municipaux en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-14

**GALA EXCELLENCE BAIE-JAMES, ÉDITION 2017
FINALISTES ET LAURÉATS – MOTION DE FÉLICITATIONS**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le 11 novembre 2017 avait lieu à Chibougamau la 6^e édition du Gala Excellence Baie-James organisé par Loisir Sport Baie-James;

ATTENDU QUE cet évènement a permis de souligner l'excellence dans l'exercice de discipline sportive et l'importance de l'implication citoyenne dans la vie communautaire;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire souligner les réalisations de ses citoyens.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

– QU'une motion de félicitations soit adressée aux lauréats et finalistes matagamiens s'étant distingués dans différentes catégories lors de la 6^e édition du Gala Excellence Baie-James :

Athlète masculin de l'année en sport individuel – Première position :

monsieur Mario Sayer, dynamophilie

Officiel/juge de l'année – Première position :

madame Véronique Vaillant, nage synchronisée

Bénévole en loisir de l'année – Troisième position :

monsieur Michel Patry, loisirs divers

Relève bénévole 15-35 ans de l'année – Deuxième position :

Madame Audrey Sasseville, loisirs divers

Événement Coup de cœur senior :

Rencontre des aînés Nord-du-Québec, édition 2016

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-15

**LOISIR ET SPORT BAIE-JAMES
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière de 1 000 \$ auprès de Loisir Sport Baie-James dans le cadre du Programme de soutien aux clubs sportifs pour le projet « Achat de matériel de curling »;
- ET D'AUTORISER monsieur Alexandre Paquette, directeur des loisirs, à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le formulaire de demande et toute entente à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-16

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
PARTICIPATION AU CONGRÈS QUÉBEC MINES
AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'AUTORISER monsieur Daniel Cliche, directeur du développement économique, à participer au congrès annuel Québec Mines du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui a lieu du 20 au 23 novembre 2017 à Québec;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-17

**SECRETARIAT AUX ALLIANCES ÉCONOMIQUES NATION CRIE – ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE
PARTICIPATION À LA 14^E ÉDITION DE LA JOURNÉE MAILLAGE
AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D’AUTORISER messieurs René Dubé, maire, Réal Dubé, conseiller, et Daniel Cliche, directeur du développement économique, à participer à la 14^e édition de la Journée maillage du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie - Abitibi-Témiscamingue qui aura lieu le 29 novembre 2017 à Val-d’Or;
- ET D’EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

2017-11-21-18

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

INSCRIPTION À LA FORMATION POUR LES ÉLUS – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE l’Union des municipalités du Québec effectue une tournée provinciale de formation destinée aux nouveaux élus et qu’un arrêt est prévu à Matagami, les 15 et 16 décembre 2017;

ATTENDU QUE ladite formation vise à familiariser les élus quant à leurs rôles et responsabilités dans le contexte des pouvoirs et de l’autonomie des gouvernements de proximité ainsi que les principaux aspects légaux, notamment ceux touchant l’éthique et la déontologie en matière municipale.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D’AUTORISER la participation de tous les membres du conseil municipal disponibles à la formation intitulée « Nouvelles élues et nouveaux élus » donnée les 15 et 16 décembre 2017 à Matagami, par l’Union des municipalités du Québec;
- ET D’EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

2017-11-21-19

PARTICIPATION À LA BOURSE RIDEAU

AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE l'événement « Bourse Rideau » regroupe tous les intervenants en matière de diffusion de spectacles;

ATTENDU QUE cet événement représente une excellente opportunité pour rencontrer en un même endroit l'ensemble des producteurs de spectacles, et que c'est l'occasion de préparer la programmation culturelle pour l'automne 2018 et l'hiver 2019;

ATTENDU QU'une partie des dépenses est remboursable par le réseau SPECTOUR.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'AUTORISER monsieur Alexandre Paquette-Chassé, directeur des loisirs, à participer à la Bourse Rideau, qui se tiendra à Québec du 11 au 15 février 2018;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-20
LISTE DES TAXES FONCIÈRES À RECEVOIR
AU 17 NOVEMBRE 2017

Dépôt pour information.

2017-11-21-21
ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES
AU 31 OCTOBRE 2017

Dépôt pour information.

2017-11-21-22
DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES
DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tel qu'exigé par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, sont déposées les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

- Monsieur le maire René Dubé;
- Madame la conseillère et messieurs les conseillers Réal Dubé, Éric Pinard, Michel Patry, Louis Gagnon, Sonia Leblanc et Pierluc Brousseau.

2017-11-21-23
OPÉRATIONS FINANCIÈRES
SIGNATAIRES AUTORISÉS

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'AUTORISER les personnes suivantes à signer tous les documents nécessaires aux opérations financières de la Ville de Matagami :
 - ♦ monsieur le maire René Dubé
 - ♦ monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et trésorier

- D'AUTORISER, en l'absence de monsieur le maire René Dubé, l'une des personnes suivantes à signer lesdits documents :
 - ♦ monsieur le conseiller Réal Dubé
 - ♦ monsieur le conseiller Éric Pinard
 - ♦ monsieur le conseiller Michel Patry
 - ♦ monsieur le conseiller Louis Gagnon
 - ♦ madame la conseillère Sonia Leblanc
 - ♦ monsieur le conseiller Pierluc Brousseau

- ET D'AUTORISER, en l'absence du directeur général et trésorier, monsieur Pierre Deslauriers, la trésorière adjointe, madame Julie Tremblay, ou le directeur général adjoint, monsieur Daniel Cliche, à signer lesdits documents.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-24
BUREAUX ADMINISTRATIFS – HORAIRE DES FÊTES
AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'AUTORISER la fermeture des bureaux administratifs de l'hôtel de ville pour la période des Fêtes, soit du 22 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclusivement selon les conditions et horaire proposés par monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et trésorier, dans sa note de service du 9 novembre 2017.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-25
SERVICE DES LOISIRS
HORAIRE DES FÊTES DES DIFFÉRENTS PLATEAUX
AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D’AUTORISER la fermeture du Centre de la vie active du 21 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclusivement;
- D’AUTORISER la fermeture de l’aréna du 24 au 26 décembre 2017 ainsi que du 31 décembre 2017 au 2 janvier 2018;
- D’AUTORISER la fermeture de la piscine du 23 au 26 décembre 2017 et du 30 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement;
- ET QUE soit approuvé l’horaire des fêtes des autres différents plateaux du Service des loisirs de la Ville, soit du 22 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclusivement, tel que déposé par le directeur des loisirs, monsieur Alexandre Paquette-Chassé, dans sa note de service du 9 novembre 2017.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

2017-11-21-26
CORRESPONDANCE

1. AUTRES

- a) **Administration régionale Baie-James**
 - i) Projet « Mise à niveau de la cour de transbordement » – Subvention
- b) **CRSSS de la Baie-James**
 - i) Bulletin L’Échangeur-10 – Novembre
- c) **Fédération des Villages-relais du Québec**
 - i) Bulletin – Octobre
- d) **La Maison du Bouleau Blanc inc.**
 - i) Lettre de remerciements du 19 novembre 2017
- e) **Société d’aide au développement des collectivités de Matagami**
 - i) Rapport annuel 2016-2017

2017-11-21-27
SERVICE DES LOISIRS
RAPPORT MENSUEL – OCTOBRE 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Alexandre Paquette, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-28
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
RAPPORT MENSUEL – OCTOBRE 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-29
SERVICE DES INCENDIES
RAPPORT MENSUEL – OCTOBRE 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-30
SERVICES TECHNIQUES
RAPPORT MENSUEL – OCTOBRE 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-31
ARS SERVICE INC. ET MONSIEUR RÉAL ALLAIRE
RADIATION DE TAXES
3120, BOULEVARD INDUSTRIEL ET 1, RUE EASTMAIN

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'il y a lieu de régulariser certains dossiers d'arrérages de taxes;

ATTENDU QUE les deux dossiers en question résultent d'une faillite;

ATTENDU QUE pour les deux dossiers présentés, la perspective de récupérer les sommes dues est quasi nulle.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE la Ville de Matagami consente à la radiation des arrérages de taxe foncière des années 2013 à 2016, soit la somme de 4 233,19 \$ en capital et intérêts, pour la conclusion du dossier du 3120, boulevard Industriel, de ARS Service inc. (Réal Allaire) (matricule 2113-34-0065.01);
- ET QUE la Ville de Matagami consente à la radiation des arrérages de taxe foncière des années 2014 et 2015, soit la somme de 1 675,23 \$ en capital et intérêts, pour la conclusion du dossier du 1, rue Eastmain, de monsieur Réal Allaire (matricule 2214-81-4438).

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-32
MONSIEUR JOËL LEBLOND – RADIATION DE TAXES
69, RUE EASTMAIN – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE ladite situation résulte d'une faillite et que les arrérages en cause ne sont pas élevés.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- QUE la Ville de Matagami consente à la radiation des arrérages de taxe foncière des années 2014 et 2015, soit la somme de 228,50 \$ en capital et intérêts, pour la conclusion du dossier de monsieur Joël Leblond (matricule 2314-21-3123).

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-33
MONSIEUR YVON BÉLANGER – RADIATION DE TAXES
53, RUE RUPERT – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE ladite situation résulte d'une faillite et que les arrérages en cause ne sont pas élevés.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE la Ville de Matagami consente à la radiation des arrérages de taxe foncière des années 2014 et 2015, soit la somme de 406,05 \$ en capital et intérêts, pour la conclusion du dossier de monsieur Yvon Bélanger (matricule 2313-19-5465).

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-11-21-34
PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2017-11-21-35
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

– DE LEVER la séance à 20 h 25.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER